

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE DE MONTAGNE

Titre(s) : REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE DE MONTAGNE / Ministère de la Guerre.

Auteur(s) : Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur : Paris : 2ème partie, 1907

Description matérielle : 163 .

Résumé ou extrait : Instruction sur les armes portatives, sur l'artillerie, sur l'école de la conduite et sur le chargement des mulets et sur le service de l'artillerie de montagne en campagne.

Sujet(s) : ARTILLERIE MONTAGNE
MULET
ARME PORTATIVE